

### Important

Le parent n'est pas tenu de consentir à l'application du protocole. Toutefois, s'il ne signe pas ce formulaire, l'insectifuge ne pourra être appliqué sur son enfant à moins que lui-même et un professionnel de la santé habilité par la loi à le prescrire ne donnent leur autorisation par écrit. Il peut limiter la période de validité de l'autorisation en inscrivant la durée d'application à la section prévue à cette fin.

Cette version révisée du Protocole pour l'administration d'acétaminophène dans les services de garde éducatifs à l'enfance a été élaborée avec la participation des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'information qu'il contient correspond à l'état des connaissances sur le sujet en 2024.

### Autorisation

J'autorise, \_\_\_\_\_

(nom du centre de la petite enfance, de la garderie, de la personne reconnue à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial ainsi que de la personne qui l'assiste, selon le cas, ou de celle qui est désignée en application de l'article 81 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, s'il y a lieu)

à appliquer sur mon enfant, conformément au présent protocole, l'insectifuge vendu sous la marque commerciale suivante :

Marque commerciale : \_\_\_\_\_

Durée de l'autorisation : \_\_\_\_\_

### Identification de l'enfant

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de l'application (année-mois-jour)	Initiales du parent

Date de l'application (année-mois-jour)	Initiales du parent

### Signature

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date de la signature (année-mois-jour) : \_\_\_\_\_